

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 22560 Numéro SIREN : 518 508 775 Nom ou dénomination : A.M.B.D (Art, Mobilier, Bronze, Décoration)

Ce dépôt a été enregistré le 27/11/2020 sous le numéro de dépôt 103024



20201030242019

DATE DEPOT : 27/11/2020

N° DE DEPOT : 103024

N° GESTION : 2009B22560

N° SIREN : 518508775

DENOMINATION : A.M.B.D (Art, Mobilier, Bronze, Décoration)

ADRESSE : 101 avenue du Général Leclerc 75685 PARIS CEDEX 14

MILLESIME : 2019

27 NOV. 2020

Sous le N° :

10304

A.M.B.D (Art, Mobilier, Bronze, Décoration)

Société par actions simplifiée

au capital de 10 000 euros

Siège social : 101 avenue du Général Leclerc

75014 PARIS

RCS PARIS 518 508 775

**DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 30 JUIN 2020**

**DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2019**

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à 72 895 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	72 895 euros
A titre de dividendes	14 286 euros
Soit 1,4286 euros par action	
Le solde	58 609 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 229 811 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social en fonction des possibilités de trésorerie de la société.

L'associé unique déclare être informé que :

- depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou « flat tax ») de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

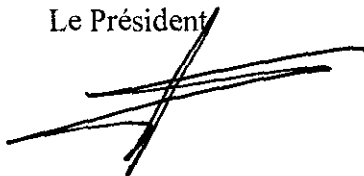
Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 14 286 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividende brut par action	Dividendes avec abattement	Dividendes sans abattement
31 décembre 2018	3	30 000	-
31 décembre 2017	30	300 000	-
31 décembre 2016	7,05	110 000	-

Certifié conforme
Le Président



A.M.B.D (Art, Mobilier, Bronze, Décoration)
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 101 avenue du Général Leclerc
75014 PARIS
RCS PARIS 518 508 775

RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT

Exercice clos le 31 décembre 2019

Monsieur Alain MEUNIER, associé unique et Président de la société A.M.B.D (Art, Mobilier, Bronze, Décoration), a, conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2019, notre chiffre d'affaires s'est élevé à 509 378 Euros contre 900 475 Euros pour l'exercice précédent.

Corrélativement nos charges d'exploitation se sont élevées à 410 520 Euros contre 645 316 Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 98 862 Euros contre 267 282 Euros pour l'exercice précédent.

Notre exercice se solde donc par un résultat bénéficiaire de 72 895 Euros contre un bénéfice de 186 203 Euros pour l'exercice précédent.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

A la date du 16 mars 2020 le gouvernement français a édicté des dispositions strictes relatives à l'épidémie de Covid-19 en cours en Europe. La volonté première de la direction de la société est de préserver la santé de ses collaborateurs et des mesures ont été prises en ce sens. L'incertitude inhérente à une crise de cette ampleur ne permet pas à ce stade de prévoir l'impact de cette situation sur l'activité de la société et de ses résultats futurs.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Pour l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2020, nous attendons de voir quel impact la crise sanitaire aura sur notre activité.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, le chiffre d'affaires s'est élevé à 509 378 euros contre 900 475 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -43,43%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 4 euros contre 12 123 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 378 055 euros contre 572 138 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -33,92%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 1 883 euros contre 759 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 21 892 euros contre 25 629 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -14,58%.

Le montant des charges sociales s'élève à 6 691 euros contre 15 796 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -57,64%.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 1 964 euros contre 30 551 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -93,57%.

Le montant des autres charges s'élève à 35 euros contre 444 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -92,12%.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 410 520 euros contre 645 316 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -36,38%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 98 862 euros contre 267 282 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -63,01%.

Le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 98 862 euros contre 267 282 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -63,01%.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de 41 500 euros
- d'un impôt sur les sociétés de 24 274 euros,

le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 72 895 euros contre un bénéfice de 186 203 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de -60,85%.

Au 31 décembre 2019, le total du bilan de la Société s'élevait à 629 439 euros contre 447 338 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 40,71%.

Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir un bénéfice de 72 895 euros qui recevrait l'affectation suivante :

Bénéfice de l'exercice	72 895 euros
A titre de dividendes	14 286 euros
Soit 1,4286 euros par action	

Le solde	58 609 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 229 811 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 240 811 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social en fonction des possibilités de trésorerie.

Il est indiqué que depuis le 1er janvier 2018, les dividendes sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux (CGI, art. 200 A, 1).

Le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater).

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende.

L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus. Dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 14 286 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement

payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Distributions antérieures de dividendes

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividende brut par action	Dividendes avec abattement	Dividendes sans abattement
31 décembre 2018	3	30 000	-
31 décembre 2017	30	300 000	-
31 décembre 2016	7,05	110 000	-

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, il est précisé que la Société n'a supporté aucune dépense non déductible fiscalement au cours de l'exercice écoulé.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Il est indiqué qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

La convention conclue antérieurement a continué de poursuivre ses effets.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Il convient d'indiquer qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.

Le Président



Désignation de l'entreprise		A.M.B.D		101 Avenue du Général Leclerc		Néant ☐		
Adresse de l'entreprise		75014 PARIS						
SIRET		5 1 8 5 0 8 7 7 5 0 0 0 1 3						
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12		
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				31/12/2019		31/12/2018		
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		
						Net 4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012				
		014		016				
	Immobilisations corporelles*	028	12 120	030	11 170	949	38 372	
	Immobilisations financières* (1)	040	1 000	042		1 000	1 000	
	Total I (5)	044	13 120	048	11 170	1 949	39 372	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
		Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066				
	Créances (2)	{ Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068	506 391	070	13 005	493 386	10 785
			072	37 619	074		37 619	73 534
	Valeurs mobilières de placement	080		082				
	Disponibilités	084	69 756	086		69 756	321 184	
	Charges constatées d'avance *	092	26 729	094		26 729	2 463	
	Total II	096	640 495	098	13 005	627 490	407 966	
	Total général (I + II)	110	653 614	112	24 176	629 439	447 338	
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	10 000		10 000			
	Ecart de réévaluation	124						
	Réserve légale	126	1 000		1 000			
	Réserves réglementées*	130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)	131						
	Report à nouveau	134	171 202		14 999			
	Résultat de l'exercice	136	72 895		186 203			
	Provisions réglementées	140						
Total I	142	255 097		212 202				
Provisions pour risques et charges	Total II	154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	713		58 409			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	58 762		44 899			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	2 727		134 867	131 828		
	Produits constatés d'avance	174	180 000					
	Total III	176	374 342		235 137			
Total général (I + II + III)	180	629 439		447 338				
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	1 000	(4) Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182			
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	41 500		

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise: **A.M.B.D**Néant ☐ ***A - RESULTAT COMPTABLE**

		Exercice N clos le 31/12/2019		Exercice N-1 clos le 31/12/2018	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209	210		
	Production vendue { biens dont export et livraisons intracommunautaires } services *	215 217	214 218		
		361 845	509 378	900 475	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222		
	Production immobilisée *		224		
	Subventions d'exploitation reçues		226		
	Autres produits		230	4	12 123
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)		232	509 382	912 598
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234		
	Variation de stock (marchandises) *		236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)		238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*		240		
	Autres charges externes*: (dont crédit bail : 3 833 - mobilier : 14 597)		242	378 055	572 138
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	244	1 883	759
	Rémunérations du personnel *		250	21 892	25 629
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)		252	6 691	15 796
	Dotations aux amortissements *		254	1 964	18 087
	Dotations aux provisions		256		12 464
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259 260	262	35	444
	Total des charges d'exploitation (II)		264	410 520	645 316
I - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	98 862	267 282
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280		
	Produits exceptionnels (IV)		290	41 500	
	Charges financières (V)		294		
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) } { Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347 348	(VI) 300	43 193	1 213
	Impôts sur les bénéfices * (VII)		306	24 274	79 866
2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310	72 895	186 203
B - RESULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	72 895	314
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318	758	
	Provisions non déductibles*		322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324	25 319	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des eples-cts d'associés	247	330	5 418	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997
	Entreprises nouvelles (44, sexies)	986	987	127	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)	981	989	138	
	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 octies)	990	991	992	
	ZFA NG (44 quaterdecies)	345	344	993	
	Divers* { Créance due au report en arrière du déficit } { Déduction exceptionnelle (art 39 decies A) }	346 643	655 645	641 647	
					350
RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DEFICITS ANTERIEURS			352	104 391	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)		356		
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :				360
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DEFICITS			370	104 391	372

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

Etats financiers au 31/12/2019**ANNEXE**

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 629 439 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de 550 882 euros et un total **charges** de 477 987 euros, dégageant ainsi un **résultat** de 72 895 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2019 et finit le 31/12/2019.

Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

ANNEXE : Elément supplémentaire

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros

31/12/2019

Total des produits exceptionnels		41 500
Produits exceptionnels sur opérations en capital <i>PROD.CESS.IMMOB.CORPOR.</i>	<i>41 500</i>	41 500
Total des charges exceptionnelles		43 193
Charges exceptionnelles sur opération de gestion <i>PENAL.AMENDES EXCEPT.</i> <i>CHARGES S/EXERC.ANTER.</i>	<i>5 418</i> <i>2 316</i>	7 734
Charges exceptionnelles sur opération en capital <i>VAL.COMPT.IMMO CORP.CEDE</i>	<i>35 459</i>	35 459
Résultat exceptionnel		(1 693)

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2019
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 442					1 442
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport	57 307				57 307	
	Matériel de bureau, mobilier	10 678					10 678
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	69 426				57 307	12 120
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	1 000					1 000
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 000					1 000
TOTAL		70 426				57 307	13 120

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2019			
			Dotations	Diminutions				
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement							
	Autres							
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
CORPORELLES	Terrains							
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement							
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 069	288	485	873			
	Autres Instal., agencement, aménagement divers							
	Matériel de transport	20 734	1 114	21 848				
	Matériel de bureau, mobilier	9 251	1 736	689	10 297			
	Emballages récupérables et divers							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	31 055	3 138	23 022	11 170			
TOTAL		31 055	3 138	23 022	11 170			
Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires								
		Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
		Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement								
Autres immobilisations incorporelles								
TOTAL IMMOB INCORPORELLES								
Terrains								
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.								
Instal. technique matériel outillage industriels								
Instal générales Agenct aménagt divers								
Matériel de transport								
Matériel de bureau, informatique, mobilier								
Emballages récupérables, divers								
TOTAL IMMOB CORPORELLES								
Frais d'acquisition de titres de participation								
TOTAL								
TOTAL GENERAL NON VENTILE								

ANNEXE • Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	13 005			13 005
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	13 005			13 005
TOTAL GENERAL		13 005			13 005

Dont dotations
et reprises {
- d'exploitation
- financières
- exceptionnelles

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

ANNEXE : Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

31/12/2019

1 an au plus

plus d'1 an

CREANCES		31/12/2019	1 an au plus	plus d'1 an
	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	1 000	1 000	
	Clients douteux ou litigieux	15 606	15 606	
	Autres créances clients	490 785	490 785	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	37 196	37 196	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	422	422	
	Charges constatées d'avances	26 729	26 729	
TOTAL DES CREANCES		571 739	571 739	

(1) Prêts accordés en cours d'exercice

(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

DETTES		31/12/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1 an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	58 762	58 762		
	Personnel et comptes rattachés	1 790	1 790		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	516	516		
	Impôts sur les bénéfices	4 307	4 307		
	Taxes sur la valeur ajoutée	4 825	4 825		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	89 989	89 989		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	32 727	32 727		
	Autres dettes	713	713		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	180 000	180 000		
TOTAL DES DETTES		373 629	373 629		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)

2 727

ANNEXE 4 Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2019

Total des Produits à recevoir	
-------------------------------	--

ANNEXE • Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2019

Total des Charges à payer		92 929
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2 292
<i>FOURN.FACT NON PARVENUES</i>	<i>2 292</i>	
Dettes fiscales et sociales		90 637
<i>DET.PROV.CONG.PAY.SALAIR</i>	<i>609</i>	
<i>PROVISION CHARGES / CP</i>	<i>61</i>	
<i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	<i>1 450</i>	
<i>TVA SUISSE</i>	<i>88 517</i>	

ANNEXE 4 Elément 6.13

Charges à répartir

Etat exprimé en euros

	Montant Net au Début d'exercice	Mouvements de l'exercice Augmentations	Mouvements de l'exercice Diminutions	Montant Net au 31/12/2019
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Charges différées				
Frais d'acquisition des immobilisations				
Frais d'émission des emprunts				
Charges à étaler				

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

	31/12/2019	Nombre	Val. Nominale	Montant
Du capital social début exercice		10 000,00	1,0000	10 000,00
Emises pendant l'exercice			0,0000	
Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
Du capital social fin d'exercice		10 000,00	1,0000	10 000,00